

réellement aux coûts. Lorsque l'eau n'est pas assez chère, elle n'est pas appréciée à sa juste valeur. Comme tous les produits sous-estimés, on la considère comme gratuite et on la gaspille.

En Europe, où le prix de l'eau est quatre fois plus élevé qu'au Canada, la consommation par habitant est inférieure à la moitié de celle du Canada. Dans la région de Durham, en Ontario, la consommation d'eau par habitant a diminué de 20 p. 100 entre 1975 et 1983, période où le principe d'une tarification réaliste a été appliqué. Lorsque les premiers compteurs d'eau ont fait leur apparition à Kingston en 1954, la consommation par habitant a diminué de plus du tiers.

D'autres pays industrialisés ont appliqué le principe, à savoir de faire assumer par les utilisateurs les investissements dans les réseaux de distribution et d'égouts, ainsi que leurs coûts de fonctionnement. Au Canada, il reste à appliquer ce principe. Bien que des avantages fiscaux ou des subventions gouvernementales soient consentis à travers le monde... Je pense que la période de 10 minutes est écoulée. Je vous remercie beaucoup, monsieur le Président.

• (1520)

[Traduction]

**M. J. R. Ellis (Prince Edward—Hastings):** Monsieur le Président, j'ai l'intention de répondre à la motion du député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) de façon à laisser quelques moments à l'un de ses collègues. Je voudrais dire toute de suite que j'ai de bonnes raisons de participer à ce débat. Il y a trente ans, lorsque j'ai été élu au conseil municipal de Belleville, les eaux usées de la ville étaient déversées telles quelles dans la rivière et dans la baie. Lorsque j'ai quitté le conseil, il y a près de 19 ans, les eaux usées subissaient un traitement secondaire. Depuis, les maires qui se sont succédé ont encore amélioré le système puisque Belleville a maintenant des installations de traitement tertiaire. En fait, même les plus petites localités de ma circonscription ont des systèmes d'eau et d'égout que la population locale a payés.

La politique fédérale sur l'eau reconnaît que c'est actuellement l'une de nos ressources naturelles les plus négligées. La politique se fonde sur le principe que les Canadiens doivent considérer l'eau tant comme la clé d'un environnement sain que comme une denrée précieuse, et doivent donc commencer à s'occuper en conséquence de la gestion de cette ressource.

On admet aujourd'hui que des règles et des normes plus strictes ne suffisent pas toujours pour protéger nos eaux, si elles ne sont pas complétées par des mesures économiques qui encouragent la préservation et en découragent la pollution. La politique fédérale insiste donc sur le principe que ceux qui polluent doivent payer. Cela imposera aux responsables d'assumer le coût inévitable de la lutte contre la pollution. Ainsi, les frais seront répartis plus équitablement, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

La fixation de prix réalistes pour les services d'eau et d'égout encouragera les usagers à faire des économies d'eau, permettra de réunir les fonds nécessaires pour construire et entretenir des installations coûteuses et favorisera l'amélioration des rendements grâce aux innovations techniques.

Le gouvernement s'est déjà très longuement penché sur la proposition du député. Il en a discuté en long et en large avec les gouvernements provinciaux et les organismes municipaux

nationaux. Au demeurant, je répondrai au député que cette question a fait l'objet de maintes conversations et de multiples discussions.

Le gouvernement fédéral en a conclu, à la fois pour des raisons fiscales et constitutionnelles, et pour respecter les principes dont j'ai fait état tout à l'heure, qu'il ne devait pas rétablir un programme d'aide générale dans ce domaine. Il fera plutôt valoir aux municipalités qu'elles doivent exiger des prix plus réalistes pour leurs services d'aqueduc et d'égout, et il limitera sa participation à la recherche et au développement dans ce domaine. Le gouvernement fédéral continuera d'adopter de bonnes pratiques en matière d'environnement et de santé dans toutes ses entreprises. Il apportera une aide financière à des projets qui respectent les priorités du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial concerné en matière de développement et qui sont admissibles à de l'aide en vertu de programmes fédéraux existants, et il encouragera une plus grande efficacité financière dans la prestation des services d'adduction d'eau et d'égout aux Canadiens.

Dans le domaine technologique, le ministère de l'Environnement a d'importantes installations de traitement des eaux usées à Burlington, en Ontario. L'un de ses projets en cours a trait à un procédé de transformation des boues en pétrole. Dans bien des centres urbains, l'élimination des boues constitue un grave problème économique et écologique qui représente près de la moitié du coût de traitement des eaux usées. Au Canada, la technologie proposée pourrait permettre de résoudre les problèmes que pose l'élimination de 350 000 tonnes de boues et d'obtenir à la place 700 000 barils de pétrole par année.

Une autre innovation réside dans un système canadien de contrôle automatisé pour les usines d'épuration. Elle pourrait, à elle seule, faire économiser des centaines de millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

Dans sa propre sphère de responsabilité, le gouvernement fédéral s'est engagé à prendre des mesures pour protéger la santé et l'environnement dans le cadre de tous les services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées associés aux installations et aux projets fédéraux. Ceux-ci comprennent les projets auxquels participe le gouvernement fédéral, les projets entrepris dans le Nord, sur les terres des autochtones, dans les réserves et dans les parcs fédéraux, ainsi que les immeubles fédéraux et d'autres installations telles que des aéroports.

Afin d'encourager l'établissement de prix raisonnables et l'accroissement de l'efficacité, le ministre de l'Environnement (M. McMillan) travaille en étroite collaboration avec ses homologues des provinces qui font partie du Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement sur plusieurs fronts.

Comme je voudrais laisser au collègue du député d'Ottawa—Vanier le temps de s'exprimer, je conclurai en disant que la dernière chose dont ce pays a besoin est un autre débat prolongé sur les subsides. Ce qu'il nous faut, c'est de fixer des tarifs réalistes de manière à encourager la conservation, à recueillir les sommes qui serviront à fournir les services demandés, et à stimuler la recherche et le développement de la technologie en vue de réduire nos dépenses et d'accroître l'efficacité de nos réseaux.